

Annexe 3

Informations et prescriptions de l'Office National des Forêts

Informations et prescriptions de l'Office National des Forêts

L'Office National des Forêts gère sur le territoire de cette intercommunalité 2793,67 ha répartis en : 2737,25 ha de terrains domaniaux dépendant de la forêt domaniale de l'île d'Oléron, 44,48 ha de terrains appartenant au Conservatoire du Littoral dépendant de la forêt Briquet (ou Bois de La Maratte), et 11,94 ha de forêt départementale de Corrèze dépendant du centre de La Martière. Le tableau ci-après précise la répartition communale de ces forêts.

Forêt	Commune	Surface cadastrale
Domaniale de l'île d'Oléron	Saint Trojan les Bains	1366,5093 ha
	Grand-Village Plage	299,8080 ha
	Dolus	203,5603 ha
	Saint Pierre d'Oléron	37,2603 ha
	Saint-Georges d'Oléron	811,4952 ha
	Saint-Denis d'Oléron	18,4923 ha
Briquet (ou Bois de La Maratte) (CDL)	La Brée les Bains	0,1254 ha
	Saint-Georges d'Oléron	44,4792 ha
La Martière (CD 19)	Saint Pierre d'Oléron	11,9389 ha

• Gestion des forêts :

Les forêts domaniales et autres forêts relevant du régime forestier sont dotées d'un document d'aménagement en cours de validité (Forêt domaniale de l'île d'Oléron) ou en cours de révision (forêt Briquet et forêt de La Martière).

Toutes ces forêts ont pour objectif principal la protection générale du milieu et des paysages associés à l'objectif d'accueil du public.

• Eléments sur les risques :

Dans le cadre de la convention cadre du 26 avril 2012 établie pour la période 2012-2016, le Ministère de l'Agriculture confie à l'ONF la Mission d'Intérêt Général de Stabilisation des dunes littorales du domaine forestier privé de l'Etat (MIG Dunes). Il s'agit de réaliser des travaux de maîtrise du déplacement des dunes, en tenant compte de la biodiversité, des paysages et de la fréquentation touristique, sans remise en cause des équilibres naturels, sur les dunes domaniales.

• Protection de la forêt contre l'incendie

Vous trouverez ci-joint la carte conjointe des pistes de Défense de la Forêts contre les Incendies et des équipements touristiques.

Il n'existe pas actuellement de carte des départs de feux. Celle-ci sera à réaliser si cela s'avère nécessaire.



Forêt domaniale d'Oléron

Sentiers pedestres, équestres et cyclables



P Parking

A Camping

Route de Défense des Forêts
contre les incendies

Piste équestre = 12,8 km

Piste cyclable

sentier piétonnier blanc = 12,5 km

Sentier du Fort Mauviel = 4,8 km

Sentier de la Malconche = 3,4 km

Sentier de la Gallescrinière 2,7 km

Sentier du Fort Panorama = 3,6 km

MF de la
Nauvelle

Fort
d'Oléron

Fort
de la
Nauvelle

0 250 500

1 600
Mètres

Forêt domaniale d'Oléron

Sentiers pédestres, équestres et cyclables

-  **Camping**
-  **Maison forestière**
-  **Parking**
-  **Piste de Défense contre les Incendies**
-  **Parcours de l'Ecuissière**
-  **Parcours des Cleunes**
-  **Parcours des Villages**
-  **Passé de la Vigne Américaine**
-  **Passé des Bris**
-  **Passé des Ecosalls**
-  **Passé des peupliers**
-  **Petit train**
-  **Sentier de Maumusson**
-  **Sentier de Trilou**
-  **Sentier de l'Océan**
-  **Sentier de l'observatoire**
-  **Sentier de la Giraudière**
-  **Sentier des Préposés**
-  **Sentier des Villages**
-  **piste cyclable**
-  **piste équestre**
-  **Réserve Biologique Intégrale**
-  **Parcellaire forestier**

